

HORAIRES

8h10-9h05
9h05-10h00
10h00-10h15 : récréation
10h15-11h10
11h10-12h05
12h05-13h00
13h00-13h55
13h55-14h50
14h50-15h45
15h45-16h00 : récréation
16h00-16h55
16h55-17h50

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint :

21 Octobre au 6 Novembre 2023 inclus

Noël :

23 Décembre au 08 Janvier 2024 inclus

Hiver :

24 Février au 11 Février 2024 inclus

Pâques :

20 Avril au 6 mai 2024 inclus

Eté :

08 Juillet 2023 après les cours

L'A.P.E.L.

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre est une instance de l'établissement à l'écoute des problèmes rencontrés par les familles. Vous pouvez la contacter via la messagerie Pronote.

COMMUNICATION ETABLISSEMENT/FAMILLES

La communication de toute la partie administrative (comptabilité, self, frais de scolarité) s'effectuera via le compte Ecole

Directe des familles:

www.ecoledirecte.com

NOUVEAUTE RENTREE 2023

Logiciel PRONOTE

Suivez sur cet espace les résultats scolaires, les absences, les retards, le cahier de texte, ainsi que les devoirs de votre enfant.

Pour vous connecter à cet espace, vous aurez un identifiant et un mot de passe avec des droits différents pour les élèves et les parents :

-Identifiant + mot de passe « ELEVE » seront distribués aux élèves en début d'année par leur PP

-Identifiant + mot de passe « FAMILLE » envoyés par sms aux parents la semaine de la rentrée.

REGLES DE VIE

Le règlement intérieur se trouve ci-après, il devra être signé par les parents et élèves puis un exemplaire devra être rendu le jour de la rentrée à son professeur principal.

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Durant l'année, une permanence téléphonique est assurée de 08h à 12h et de 13h à 17h00.

Pendant la période des vacances, elle est assurée :

- Du 7 au 13 Juillet : de 08h à 12h et de 13h à 17h
 - Fermé du 14/07 au 19/08 inclus
- A partir du 20 Août : de 08h à 12h et de 13h à 17h

CONTACTS

Chef d'établissement : M FETRE

Responsable Pôle Enseignement Supérieur (daes@inst-jasc.fr) Mme RAGONNEAU
CPE (cpe@inst-jasc.fr) M PARENT

Responsable section BTS MHR (referent.btsmhr@inst-jasc.fr) Mme LESNES

Responsables section BTS Tourisme (referent.btsto@inst-jasc.fr) Mr DEBRAUWER

Responsables section BTS Diététique (referent.btsdiet@inst-jasc.fr) Mr DEDECQ

Responsables section BTS Esthétique (referent.btsest@inst-jasc.fr) Mr LEBLANC

Standard : 03 27 53 60 30
Absences, retards : 03 27 53 60 35
Comptabilité : 03 27 53 60 34
CROUS / Transport / BTS : 03 27 53 60 32

Notre site Internet : «www.institutionsaintejeannedarc.fr»

📍 157 rue de l'Hôtel de ville
BP 20069
59620 AULNOYE-AYMERIES

✉ directionj.arc@inst-jasc.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram



NOM :

CALENDRIER BTS MHR 1ère ANNEE 2023 / 2024

SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023		NOVEMBRE 2023		DECEMBRE 2023		JANVIER 2024		FEBVIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUIN 2024		JUILLET 2024		AOÛT 2024	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
1V	1D	1M	1V	1L	1J	1V	1L	1L	1J	1J	1V	1L	1L	1S	1M	1A	1B	1S	1M	1A	1B	
2S	2L	2J	2S	2M	2V RPP CoLyc	2S	2M	2M	2V RPP CoLyc	2V RPP CoLyc	2S	2M	2M	2D	2J	2A	2B	2D	2M	2A	2B	
3D	3M	3V	3D	3M	3S	3D	3M	3M	3S	3S	3D	3M	3M	3L	3V	3A	3B	3L	3M	3A	3B	
4L	4M	4S	4L	4J	4D	4L	4J	4J	4D	4D	4L	4J	4J	4M	4S	4A	4B	4M	4J	4A	4B	
5M	5J RPP 6ème	5D	5M	5V	5L	5M	5V	5V	5L	5L	5M	5V	5V	5M	5D	5A	5B	5M	5J	5A	5B	
6M	6V RPP 2nd CAP	6L	6M	6S	6M	6M	6S	6S	6M	6M	6M	6M	6S	6J	6L	6A	6B	6M	6J	6A	6B	
7J	7S	7M	7J	7D	7M	7J	7D	7D	7M	7M	7J	7D	7D	7V	7M	7A	7B	7V	7J	7A	7B	
8V	8D	8M	8V	8L	8J	8V	8L	8L	8J	8J	8V	8L	8L	8S	8M	8A	8B	8S	8M	8A	8B	
9S	9L	9J	9S	9M	9V	9S	9M	9M	9V	9V	9S	9M	9M	9D	9M	9A	9B	9D	9M	9A	9B	
10D	10M	10V	10D	10M	10S	10D	10M	10M	10S	10S	10D	10M	10M	10L	10V	10A	10B	10L	10M	10A	10B	
11L	11M	11S	11L	11J	11D	11L	11J	11J	11D	11D	11L	11J	11J	11M	11S	11A	11B	11M	11J	11A	11B	
12M	12J	12D	12M	12V	12L	12M	12V	12V	12L	12L	12M	12V	12V	12M	12D	12A	12B	12M	12J	12A	12B	
13M	13V RPP CoLyc	13L	13M	13S	13M	13M	13S	13S	13M	13M	13M	13M	13S	13J	13L	13A	13B	13M	13J	13A	13B	
14J	14S	14M	14J	14D	14M	14J	14D	14D	14M	14M	14J	14D	14D	14V	14M	14A	14B	14V	14J	14A	14B	
15V	15D	15M	15V	15L	15J	15V	15L	15L	15J	15J	15V	15L	15L	15S	15M	15A	15B	15S	15M	15A	15B	
16S	16L	16J	16S	16M	16V	16S	16M	16M	16V	16V	16S	16M	16M	16D	16M	16A	16B	16D	16M	16A	16B	
17D	17M	17V	17D	17M	17S	17D	17M	17M	17S	17S	17D	17M	17M	17L	17V	17A	17B	17L	17M	17A	17B	
18L	18M	18S	18L	18J	18D	18L	18J	18J	18D	18D	18L	18J	18J	18M	18S	18A	18B	18M	18J	18A	18B	
19M	19J	19D	19M	19V	19L	19M	19V	19V	19L	19L	19M	19V	19V	19M	19D	19A	19B	19M	19J	19A	19B	
20M	20V	20L	20M	20S	20M	20M	20S	20S	20M	20M	20M	20M	20S	20J	20L	20A	20B	20J	20M	20A	20B	
21J	21S	21M	21J	21D	21M	21J	21D	21D	21M	21M	21J	21D	21D	21V	21M	21A	21B	21V	21M	21A	21B	
22V	22D	22M	22V	22L	22J	22V	22L	22L	22J	22J	22V	22L	22L	22S	22M	22A	22B	22S	22J	22A	22B	
23S	23L	23J	23S	23M	23V	23S	23M	23M	23V	23V	23S	23M	23M	23D	23J	23A	23B	23D	23M	23A	23B	
24D	24M	24V	24D	24M	24S	24D	24M	24M	24S	24S	24D	24M	24M	24L	24V	24A	24B	24L	24M	24A	24B	
25L	25M	25S	25L	25J	25D	25L	25J	25J	25D	25D	25L	25J	25J	25M	25S	25A	25B	25M	25J	25A	25B	
26M	26J	26D	26M	26V	26L	26M	26V	26V	26L	26L	26M	26V	26V	26D	26J	26A	26B	26M	26J	26A	26B	
27M	27V	27L	27M	27S	27M	27M	27S	27S	27M	27M	27M	27M	27S	27L	27V	27A	27B	27L	27M	27A	27B	
28J	28S	28M	28J	28D	28M	28J	28D	28D	28M	28M	28J	28D	28D	28V	28M	28A	28B	28V	28D	28A	28B	
29V	29D	29M	29V	29L	29J	29V	29L	29L	29J	29J	29V	29L	29L	29M	29S	29A	29B	29M	29J	29A	29B	
30S	30L	30J	30S	30M	30S	30M	30J	30M	30S	30S	30M	30J	30M	30D	30J	30A	30B	30D	30M	30A	30B	
	31M		31D	31M	31D	31M	31D	31M	31D	31D	31M	31D	31M	31V	31M	31A	31B	31M	31J	31A	31B	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL

8 avril BTS BLC CGE TOUR + MHR (épreuve commune)	PF MP MHR 1 de 16 semaines	Vacances scolaires
9 avril au 12 avril BTS BLC M (reste des épreuves)	Evénements	12 journées pédagogiques

Tableau organisation rentrée BTS 2023/2024

Début des cours le mardi 05/09/2023 selon EDT (Emploi du Temps) remis par le Professeur principal le jour de la rentrée

	Classes	Dates et horaires	Salles	Professeurs principaux
TOURISME	TO 1 ^{ère} année	04/09 de 9h à 12h	D 21	R Debrauwer
	TO 2 ^{ème} année	04/09 de 14h à 17h	D 11	R Debrauwer
HOTELLERIE	MHR 1	04/09 de 9h00 à 12h	D 11	D Lesnes
	MHR 2 ^{ème} année	11/09 de 10h à 12h00	D 21	D Lesnes
METIERS DE L'ESTHETIQUE, COSMETIQUE ET PARFUMERIE	MECP 1 ^{ère} année	04/09 9h à 12h	A 11	A Leblanc
	MECP 2 ^{ème} année	04/09 de 14h à 17h	A 12	A Leblanc
DIETETIQUE	DIET 1 ^{ère} année	04/09 de 9h à 12h	A 21	D Dedecq
	DIET 2 ^{ème} année	04/09 de 14h à 17h	A 31	D Dedecq



Richard Fétré
Chef d'établissement



IMPORTANT

1) INFORMATIONS SUR LE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

Que vous soyez étudiant de 1^{ère} ou 2^{ème} année, la procédure est la même : il faut constituer un Dossier Social Etudiant (DSE) via le site web du Crous de Lille (www.crous-lille.fr)

Dès validation des informations que vous avez fournies, le Crous vous adresse par courriel une notification conditionnelle indiquant la décision d'attribution ou de refus d'attribution de votre bourse. Cette décision vous parviendra d'autant plus rapidement que vous aurez transmis au Crous un dossier complet dans les délais impartis.

Lors de votre inscription, il convient **de remettre la notification provisoire d'attribution de bourses complet (recto/verso) à votre établissement d'enseignement supérieur.**

CONSULTEZ REGULIEREMENT VOTRE MESSAGERIE ELECTRONIQUE !

Dès la rentrée, nous validons définitivement votre dossier grâce à la remise de votre avis, via SCOLA (application du CROUS) votre présence au sein de notre établissement. Cette déclaration sur SCOLA par l'établissement scolaire engendra le paiement des bourses par le CROUS. Une notification définitive vous sera envoyée par courriel.

La non transmission ou la transmission tardive de votre avis à l'établissement retardera l'instruction de votre demande ainsi que, le cas échéant, le paiement de la bourse.

Merci de contacter : Sylvie GABEZ – 03 27 53 60 32

secretariatdirection@inst-jasc.fr

2) DOSSIERS AMENAGEMENTS PARTICULIERS : MDPH, PAP, PAI, GEVASCO...

Si vous disposez actuellement d'un dossier MDPH, d'un PAP, GEVASCO, PAI ou souhaitez le mettre en place pour la rentrée scolaire 2023/2024, le renouveler. Merci de contacter rapidement **M PARENT** à l'adresse ci-dessous :

cpe@inst-jasc.fr

Sans prévenance **par mail à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15/09**, l'établissement décline toute responsabilité pour la mise en place de ces aménagements pendant la scolarité ou pour les examens.

Dans le cadre d'un PAP, il faut **prévoir pour la rentrée un bilan orthophonique et psychologique récents** (dorénavant obligatoire pour toute demande).

R FETRE

Chef d'établissement



✉ 157 rue de l'Hôtel de Ville BP 20089 59620 Aulnoye-Aymeries - ☎ 03 27 53 60 30
📧 directionj.arc@inst-jasc.fr - 🌐 www.institutionsaintejeannedarc.fr
SIRET : 783 510 456 000 18 - CODE APE : 8531Z





Richard Fétré
Chef d'établissement



Liste des livres à vous procurer, par vos propres moyens, pour la rentrée scolaire 2023-2024 en fonction de votre classe.

BTS MHR 1^{ère} année	<p>* <u>La cuisine de référence (nouvelle édition)</u> – Edition BPI ISBN : 978-285-08573-7</p> <p>*<u>La sommellerie de référence</u> – Edition BPI – ISBN 978-285-70869-0</p> <p>*<u>Connaissance des denrées et des boissons</u> - Editions DELAGRAVE Lanore ISBN 978-2-206-30570-7</p>
BTS MHR 2^{ème} année	<p>*<u>Connaissance des denrées et des boissons</u> - Editions DELAGRAVE Lanore ISBN 978-2-206-30570-7 Option A exclusivement</p> <p>*<u>La sommellerie de référence</u> – Edition BPI – ISBN 978-285-70869-0 Option A exclusivement</p>



✉ 157 rue de l'Hôtel de Ville BP 20089 59020 Aulnoye-Aymeries - ☎ 03 27 53 80 30
✉ direction.j.arc@inst-jasc.fr - 🌐 www.institutionsaintejeannedarc.fr
SIRET : 783 510 450 000 16 - CODE APE : 8531Z





Richard Fétré
Chef d'établissement



NOM :

Prénom :

Classe **BTS MHR**
1^{ère} Année

COMMANDE TP EPEH + MEHMS par l'intermédiaire de l'établissement.

-Année scolaire 2023/24 -

TD	EPEH éditions NATHAN MEHMS éditions NATHAN	62 €
----	---	------

Règlement à remettre à Mme MADAOUI la semaine de la rentrée accompagné de ce document complété

CHQ à l'ordre de OGEC Jeanne d'Arc

ESP faire l'appoint



✉ 157 rue de l'Hôtel de Ville BP 20089 59820 Aulnoye-Aymeries - ☎ 03 27 58 80 80
✉ directionj.arc@inst-jasc.fr - 🌐 www.institutionsaintejeannedarc.fr
SIRET : 783 510 458 000 16 - CODE APE : 8531Z



Document obligatoire à rendre le jour de la rentrée au professeur principal

FICHE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES BTS POUR L'ANNEE 2023/2024

ETUDIANTS :

Classe : N° Sécurité Sociale de l'Etudiant :

NOM + PRENOM :

Age : Date de naissance :

N° téléphone portable : Régime :

Adresse mail :

Adresse postale (si différente des parents) :

Etes-vous boursier (e) ? si oui indiquer l'échelon :

Années	Etablissements fréquentés	Formations	Diplômes
2022/2023			
2021/2022			

Moyen de locomotion pour venir au lycée :

Avez-vous un emploi en dehors de vos études pour l'année 2023/2024 :

Informations complémentaires (problème de santé, situation familiale...) :

Aménagements particuliers (PAP, MDPH, PAI) :

PARENTS :

	MERE	PERE
N° téléphone portable		
Adresse mail		
Adresse postale		
Profession		

CLASSE : NOM ET PRENOM :

REGLEMENT INTERIEUR DU LYCEE JEANNE D'ARC
BTS MAN, MHR, MECP, TOURISME, DIETETIQUE - ANNEE 2023 – 2024

Etre étudiant(e), c'est avoir choisi librement sa vie et, par conséquent, s'investir dans son travail. Ceci n'est possible que si je respecte un certain nombre de principes :

1. **Respecter les autres et être attentif (ve) à chacun.**
2. **Entrer et sortir de l'établissement aux heures d'ouverture de la grille, même pour CCF, examens blancs...**
3. **Avoir une tenue vestimentaire sobre et correcte à l'intérieur de l'établissement.**

SONT ABSOLUMENT INTERDITS : jeans troués, leggings, shorts, voile, mini-jupes, cuissardes, crop tops.

Robes et jupes d'une longueur acceptable dans un cadre professionnel pour l'ensemble des cours.

Les piercings et tatouages doivent être non apparents.

Lors des ateliers de professionnalisation, AP, TPP, TP les tenues professionnelles suivantes sont obligatoires :

Garçons : costume, chemise, cravate ou nœud papillon et chaussures de ville (tous types de baskets interdites)

Filles : tailleur pantalon, jupe ou robe au genou, haut élégant et chaussures de ville (tous types de baskets interdites)

En pratique (cuisine, laboratoire, salon d'esthétique, restauration...) avoir sa tenue professionnelle complète et respecter les règles d'hygiène propres à son futur métier (cheveux propres et attachés, pas de bijoux.....)

EN CAS DE NON RESPECT, L'ETABLISSEMENT SE RESERVE LE DROIT D'EXCLURE UN ELEVE POUR UNE JOURNEE, VOIRE PLUS EN CAS DE RECIDIVE.

4. **Respecter toutes les infrastructures** mises à disposition (locaux, matériels...) et laisser un local propre et rangé après toute utilisation. Salle de classe non accessible pendant les récréations.

IMPORTANT : AUCUN REPAS, AUCUNE BOISSON NE PEUVENT ETRE PRIS DANS LES SALLES DE COURS.

5. **Etre présent(e) à tous les DS ou les examens blancs :**

- Arriver 10 minutes avant le début de l'épreuve et rester jusqu'à la fin (pas de sortie anticipée)
- Ranger au fond de la salle sacs, cartables, trousse, portables (celui-ci est strictement interdit, même pour regarder l'heure)
- Signer la feuille de présence et respecter sa place sur le plan
- Avoir une calculatrice de type collège ou programmable avec un mode examen

IMPORTANT : TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL OU ADMINISTRATIF SERA SANCTIONNEE PAR UN ZERO IRREVERSIBLE. **Ce justificatif doit être envoyé sur ECOLEDIRECTE dans les 48h suivant l'absence à l'ensemble des professeurs avant de le déposer au bureau de la vie scolaire. En cas de non respect de ce délai, le « 0 » sera maintenu.**

6. **Etre seul responsable de son inscription à l'examen** ainsi que de la remise de tout document obligatoire dans les délais (rapport, note de synthèse, documents administratifs...) et de ses bulletins (**aucun duplicata délivré**).

IMPORTANT : TOUS LES DOSSIERS, DOCUMENTS, CERTIFICATS ET RAPPORTS EXIGES POUR L'EXAMEN SONT A LA CHARGE DE L'ETUDIANT(E) ET AUCUN DUPLICATA NE SERA DONNE.

7. Participer obligatoirement aux sorties, voyages, actions et interventions organisées par l'établissement. **Avoir une attitude professionnelle** défendant ainsi sa future insertion dans le monde de l'entreprise. Lors de ces manifestations, le port du tailleur ou du costume sombre est obligatoire. L'affectation des étudiants ne peut être modifiée sans accord de la direction.

8. Etre assidu(e) et ponctuel(le) à tous les cours. De ce fait :

- Toute absence devra être justifiée dès la première heure, le jour du retour, par un certificat médical pour un problème de santé ou un courrier précis et circonstancié pour un problème personnel.
- Toute sortie anticipée devra être validée par écrit par M PARENT (CPE) sur le document prévu à cet effet.
- En cas de retard, l'étudiant(e) ne pourra se présenter qu'à l'heure suivante.

9. Pratiquer une recherche active de stage dans les délais et selon la procédure imposée par l'équipe pédagogique.

10. Savoir que le CROUS vérifie régulièrement l'assiduité et prend des sanctions (suppression des bourses, des allocations, des remboursements...)

11. Savoir que l'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours. En cas d'utilisation, le professeur peut le confisquer.

12. Savoir que l'usage de l'ordinateur portable personnel **est autorisé pour la prise de cours mais il est interdit de recharger celui-ci dans les salles de cours.**

13. **Consulter et utiliser régulièrement ProNote** grâce aux codes remis en septembre pour accéder aux notes, cahier de texte, messagerie, ENT, emploi du temps de la semaine suivante et informations via la messagerie.

14. Avertir son professeur principal et M PARENT (responsable des aménagements) pour le 15/09 au plus tard des aménagements particuliers (MDPH, PAP, PAI...).

Sans prévenance, l'établissement décline toute responsabilité pour la mise en place de ces aménagements pendant la scolarité ou pour les examens.

15. **Fumer dans l'établissement est strictement interdit.** Sorties possibles pour fumer aux récréations de 10h et 15h45 devant l'entrée principale de l'établissement.

16. **ATTENTION** : En cas de perte, de disparition de téléphone, d'ordinateur portable ou autre effet personnel, l'établissement décline toute responsabilité.

Pris connaissance le.....à.....

Signature de l'étudiant(e)

Signature du responsable légal

FAIT EN DOUBLE EXEMPLAIRE DONT **UN EXEMPLAIRE SIGNE A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL A LA PRE-RENTREE**



Richard Fétré
Chef d'établissement

Chers parents, Chers étudiants,

Votre fille ou fils, rentre en BTS MHR (Management en Hôtellerie-Restauration) pour certains de ces cours : STS (Sciences et Technologies des services) et STC (Sciences et Technologies culinaires), il lui faut obligatoirement des tenues vestimentaire et équipements adaptés, voir explications ci-dessous :

1) Tenue professionnelle et vestimentaire :

La tenue professionnelle se compose d'une tenue de service et d'une tenue spécifique pour les travaux pratiques en cuisine. Le lycée met en relation les familles avec deux fournisseurs pour vous proposer des tenues professionnelles et vestimentaires de qualité, faciles à entretenir et

NOËLLINE, le spécialiste de la création
et de la fabrication

répondant aux exigences professionnelles.

Parce que la REUSSITE de votre ENTREPRISE passe aussi par son IMAGE

Pour la tenue de service : proposition de fournisseur Noelline

- Ensemble veste + pantalon + chemise : 192 €

La prise de mesure est programmée dans le circuit de rentrée le : **mardi 5 septembre 2023**

!!!! Prévoir pour le 05/09 un chèque à l'ordre de Noelline ou de l'espèces, CB non acceptée !!!!

La livraison des costumes se fera avant les vacances scolaires de Toussaint.
Nous vous conseillons l'achat d'un second pantalon.

Pour la tenue de cuisine : proposition du fournisseur COL BLEU

La commande et la prise de mesure se fera le mardi 5 septembre au sein de notre établissement



✉ 157 rue de l'Hôtel de Ville BP 20089 59620 Aulnoye-Aymeries - ☎ 03 27 53 80 30
✉ directionj.arc@inst-jasc.fr - 🌐 www.institutionsaintejeannedarc.fr
SIRET : 783 510 456 000 16 - CODE APE : 8531Z



2) Equipement professionnel : mallette de couteaux, ustensiles et mallette de restaurant

Pour la mallette de cuisine : Les élèves doivent être en possession de cette mallette pour les travaux pratiques en cuisine. La composition de la mallette est décrite dans le lien ci-dessous.

La commande se fait exclusivement sur le site du fournisseur DEGLON

Connectez-vous au site : <https://mallette.deglon.fr/>

Code identifiant sans marquage à 142 € TTC: 59IVCLUO

Code identifiant avec marquage à 159 € TTC: 59ZNQXQG

Pour la mallette de restaurant : Les élèves doivent être en possession de cette mallette pour les travaux pratiques en service restaurant. La composition de la mallette est décrite dans le lien ci-dessous.

La commande se fait exclusivement sur le site du fournisseur DEGLON

Connectez-vous au site : <https://mallette.deglon.fr/>

Code identifiant sans marquage à 80.50 € TTC: 59OBSPZT

Code identifiant avec marquage à 93,00 € TTC: 59KJNVOZ

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail des éléments de la tenue pour la société COL BLEU, NOELLINE et des mallettes pour la société DEGLON.

ATTENTION : Les élèves déjà présents dans notre établissement en hôtellerie-restauration les années précédentes doivent faire l'inventaire de leur matériel et vérifier qu'il ne manque rien à leur tenue ou mallette. A défaut, ils doivent recommander.



Bon de Commande 2023 / 2024

Tenue service FILLE

Lycée Jeanne D'Arc /Aulnoye Aymeries

Ne rien renvoyer venir avec le BON pour essayage et commande le mardi 05/09/2023 dès 9h

Nom :

Prénom :

Classe :

Mail ou tél :

Obs :

Articles	Taille	Prix unitaire	Nombre	Prix total
Uniforme Obligatoire				
Veste		192,00 €		
Pantalon				
OU Jupe				
Chemise bleu				
Veste supplémentaire		115,60 €		
Pantalon supplémentaire		57,20 €		
Jupe supplémentaire		57,20 €		
Chemisier supplémentaire BLANC		19,20 €		
Chemisier supplémentaire BLEU		19,20 €		
Retouche manches		16,50 €		
TOTAL GENERAL				

Règlement le jour de l'essayage

Par chèque à l'ordre de NOELLINE

Ou Espèces

Majoration de 15% pour veste, ou pantalon ou jupe dès la taille 46



Bon de Commande 2023 / 2024

Tenue service GARCON

Lycée Jeanne D'Arc /Aulnoye Aymeries

Ne rien renvoyer venir avec le BON pour essayage et commande le mardi 05/09/2023 dès 9h

Nom :

Prénom :

Classe :

Mail ou tél :

Obs :

Articles	Taille	Prix unitaire	Nombre	Prix total
Uniforme Obligatoire				
Veste		192,00 €		
Pantalon				
Chemise bleu				
Veste supplémentaire		115,60 €		
Pantalon supplémentaire		57,20 €		
Chemise supplémentaire BLANC		19,20 €		
Chemise supplémentaire BLEU		19,20 €		
Retouche manches		16,50 €		
TOTAL GENERAL				

Règlement le jour de l'essayage

- Par chèque à l'ordre de NOELLINE
- Ou Espèces

Majoration de 15% pour veste dès la taille 56, pour pantalon dès la taille 50

BON DE COMMANDE

INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
157 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
59620 AULNOYE AYMERIES

MALLETTE CUISINE RENTREE 2023

6370010-V OFFICE SURCLASS NOIR 10 CM*
6370025-V EMINCEUR SURCLASS BOUT ROND 22,5 CM*
6371017-V FILET DE SOLE SURCLASS NOIR 17 CM*
6372011-V DESOSSEUR LARGE SURCLASS NOIR 11 CM*
6662011-V COUPE PATE CARRE DUR*
6434021-V SPATULE 21 CM SURCLASS*
9950000-V BALANCE ELECTRONIQUE
2514105-V DECOZEST DROITIER PP
5004822-V CISEAUX SPECIAL CRANTE 22 CM
9918000-V CORNE A RAMASSER RIGIDE RECTANGULAIRE
0330005-V MOULE A POMME 22 SURFIL
9910214-V DOUILLE PMMA CAN (E6) Ø 7 MM
9910114-V DOUILLE PMMA UNIE (U10) Ø 13 MM
9910107-V DOUILLE PMMA UNIE (U5) Ø 7 MM
9916016-V ECUMOIRE INOX Ø 08 CM
0480352-V EPLUCHEUR SURCLASS NOIR
9916725-V FOUET INOX SPECIAL 25 CM
6044117-V FOURCHETTE CHEF IDEAL 17 CM
3322925-V FUSIL SPECIAL ABS 25 CM
9918125-V RACLETTE MARYSE 25 CM
6709011-V PINCE A DESARETER
9916100-V PINCE A PATE
3734023-V PINCE JUMBO 23 CM
9916530-V PINCEAU PP 30 IVOIRE
9916002-V POCHON INOX Ø 06 CM
9915800-V VERRE DOSEUR SOUPLE 1/4 L
9915943-V ROULEAU PATISSERIE BOIS 43 CM
9916230-V SPATULE PLASTIQUE 30 CM 220°



ZI Felet
63307 THIERS
Tel. 04 73 80 44 99
Mail : mallette@deglon.fr



Suggestion de composition de la mallette –
Photo non contractuelle

COFFRET URBAN CASE + noire
Plaque aluminium 70*25 mm personnalisée*

Prix TTC : 142 €

***Avec option marquage TTC : 159 €**

* Marquage personnalisé NOM + initiale Prénom (ex. : MARTIN C.)

COMMENT PASSER VOTRE COMMANDE ?

- Connectez-vous au site : <https://mallette.deglon.fr/>

Code identifiant sans marquage à 142 € TTC: 59IVCLUO

Code identifiant avec marquage à 159 € TTC: 59ZNQXQG

Après saisie et validation de votre commande sur notre site, vous serez redirigé vers le site sécurisé de notre banque pour un règlement par Carte Bleue en toute confidentialité.

- Possibilité de régler jusqu'à trois fois par chèque, en nous adressant par courrier ce bon de commande, accompagné du nom, prénom de l'élève, un numéro de téléphone portable et les 3 chèques à l'ordre de la SAS DEGLON.
- Pour un règlement avec la carte génération HDF merci de bien vouloir nous contacter.

LIVRAISON DE VOTRE COMMANDE

Comme convenu avec votre organisme de formation, votre assortiment sera livré à la rentrée scolaire à l'établissement.

Retrouvez-nous sur les réseaux



DEGLON

BON DE COMMANDE

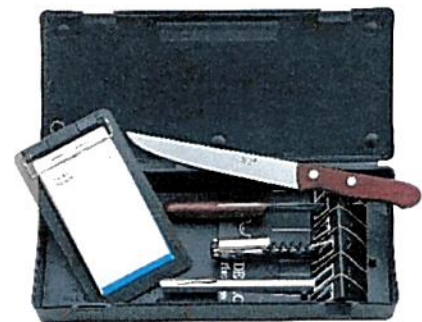
INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
157 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
59620 AULNOYE AYMERIES



ZI Felet
63307 THIERS
Tel. 04 73 80 44 99
Mail : mallette@deglon.fr

PLUMIER SERVICE RENTREE 2023

6033022-V DECOUPER RICHELIEU 22 CM*
6033010-V OFFICE RICHELIEU 10 CM*
3284019-V pain sherwood 19 cm*
6033017-V FILET DE SOLE RICHELIEU 17 CM*
2514105-V DECOZEST DROITIER PP
0330020-V VIDE POMME SURFIL
9915904-V DOSEUR INOX 2 ET 4 CL
0480352-V EPLUCHEUR SURCLASS NOIR
9916021-V PORTE-BLOC ACRYLIQUE
9916008-V BLOC PAPIER 80X150 TRIPLI
9916019-V RAMASSE MIETTES ALU
4503106-V LIMONADIER DOUBLE DETENTE



Suggestion de composition de la mallette –
Photo non contractuelle

Plumier compact

Plaque aluminium 70*25 mm personnalisée*

Prix TTC : 80,50 €

***Avec option marquage TTC : 93,00 €**

* Marquage personnalisé NOM + initiale Prénom (ex. : MARTIN C.)

COMMENT PASSER VOTRE COMMANDE ?

- Connectez-vous au site : <https://mallette.deglon.fr/>

Code identifiant sans marquage à 80.50 € TTC: 59OBSPZT

Code identifiant avec marquage à 93,00 € TTC: 59KJNVOZ

Après saisie et validation de votre commande sur notre site, vous serez redirigé vers le site sécurisé de notre banque pour un règlement par Carte Bleue en toute confidentialité.

- Possibilité de régler jusqu'à trois fois par chèque, en nous adressant par courrier ce bon de commande, accompagné du nom, prénom de l'élève, un numéro de téléphone portable et les 3 chèques à l'ordre de la SAS DEGLON.
- Pour un règlement avec la carte génération HDF merci de bien vouloir nous contacter.

LIVRAISON DE VOTRE COMMANDE

Comme convenu avec votre organisme de formation, votre assortiment sera livré à la rentrée scolaire à l'établissement.

Retrouvez-nous sur les réseaux



DEGLON

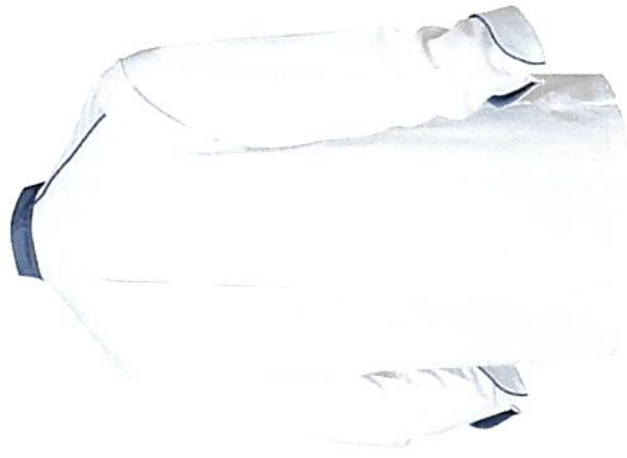
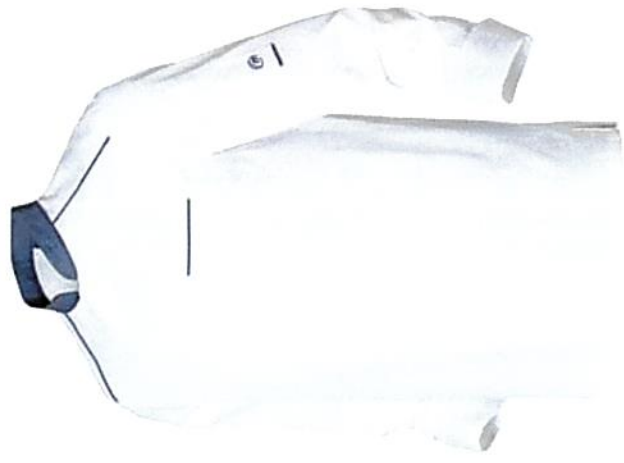


COOBLÉU
EVERYDAY WORKWEAR

DEPUIS 20 ANS, VOTRE PARTENAIRE-EXPERT
EN VÊTEMENTS DE TRAVAIL & CHAUSSURES DE SÉCURITÉ.

SECTION

**BAC PRO CUISINE 1^{er} ET
TERMINALE
CAP CUISINE
BTS MHR Option A**



NEOSPIRIT BLANC DENIM

DESCRIPTIF

Une veste contemporaine avec son design épuré et très confortable avec sa combinaison de matières techniques. Choisissez votre couleur parmi les 5 coloris tendances et actuels proposés

Col officier, fermeture par pressions cachées, poche poitrine, poche stylo sur manche gauche, soufflet dos et empiècements aisselle en maille respirante, fentes côtés, col et revers de manches contrastés, passepoil de couleur sur épaules et poches

PRIX UNITAIRE TTC 26,90€

PANTALON PB03 / 1945 DENIM

DESCRIPTIF

Un pantalon de cuisine confort pour une efficacité en toutes circonstances grâce à sa coupe et sa ceinture élastiquée.

Ceinture élastiquée, plis devant 2 poches devant en biais, 1 poche passepoilée arrière, braguette à glissière.

PRIX UNITAIRE TTC 23,90€



TORCHON COTON 0288

DESCRIPTIF

L'incontournable torchon de cuisine 100% coton.

PRIX UNITAIRE TTC 1,60€

TOUR DE COU 0200

DESCRIPTIF

Ce tour de cou de cuisinier facilement nouable est idéal pour limiter l'usure des cols de veste et pour absorber la transpiration.
100% coton, irrétrécissable

PRIX UNITAIRE TTC 2,50€



CALOT DENIM 0033

DESCRIPTIF

Un calot de cuisine élégant et pratique indispensable dans toute cuisine.

Hauteur 12 cm, bandes de tissu à lacer à l'arrière, œilletons d'aération.

Sergé 65% polyester, 35% coton.



PRIX UNITAIRE TTC 9€

MOCASSIN BACHELITE S2

DESCRIPTIF

TIGE
microfibre

PREMIÈRE DE PROPRETÉ
Glove®

EMBOUT
acier inoxydable

SEMELLE
Odeon PU 2D

DOUBLURE
non tissé

POINTURE 38-48

PRIX UNITAIRE TTC 25€



LITEAU 0201

DESCRIPTIF

Un liteau idéal pour protéger les serveurs et leur permettre d'assurer un service de qualité.
Taille : 55x75 cm.
100% Coton

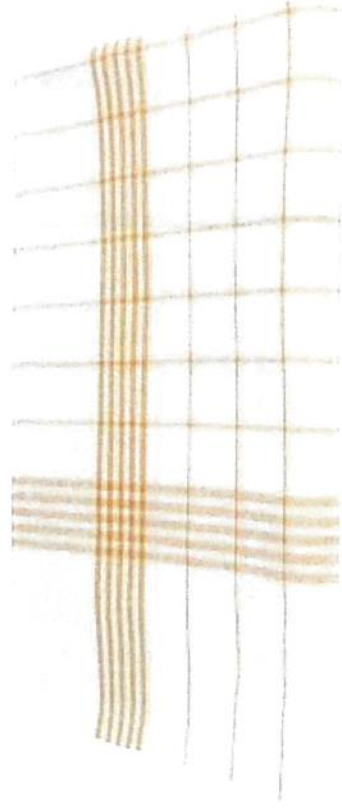
PRIX UNITAIRE TTC 2,50€



ESSUIE-VERRE LIN&COTON

DESCRIPTIF

Finition ourlée. Dimensions : 50 x 70 cm. Longueur 75 cm, hauteur 50 cm. Contour ourlé. Par lot de 10 en 2 coloris assortis.



PRIX UNITAIRE TTC 2,70€

